

L'honorable chef de l'opposition et ses amis de la gauche luttèrent de leur mieux pour chasser ces exploiters et pour conserver au pays tout ce qu'il était possible de sauver du pillage. Pendant que ce honteux trafic se pratiquait dans le Nord-Ouest l'honorable premier ministre qui se montre si susceptible ce soir, prenait sous sa protection, chaque exploitateur, chaque accapareur, chaque spéculateur sur les terrains, chaque intermédiaire louche qui désirait s'approprier une part du patrimoine national.

Si la bande noire a réussi dans ses entreprises ce n'est pas grâce à la coopération de l'opposition, mais grâce à la protection qu'elle a trouvée auprès du premier ministre.

Voilà une des choses que le chef de l'opposition et ses partisans ont travaillé à faire pour le Nord-Ouest et l'honorable premier ministre croit-il encore que sa remarque était pertinente et qu'il avait répondu à tout en demandant ce que l'opposition avait fait pour améliorer le sort du Nord-Ouest?

Je me suis laissé dire que l'honorable premier ministre n'est pas revenu très enchanté de sa tournée dans le Nord-Ouest, et c'est peut-être ce qui explique le ton irrité de ses remarques de ce soir.

L'honorable premier ministre nous a ensuite parlé du tarif: le tarif est pour lui une question brûlante et à peine l'avait-il abordée qu'il s'est hâté de s'en éloigner en faisant remarquer fort à propos qu'il n'avait pas l'intention de la traiter à fond. J'ai beaucoup apprécié cette remarque ainsi que l'état d'esprit de mon honorable ami quand il l'a faite, surtout s'il songeait au passé.

En l'entendant parler ainsi, je me disais: s'il entreprenait de traiter la question à fond où irait-il aboutir? La mémoire ne nous fait pas complètement défaut et l'histoire de ce pays a été écrite. Nous savons ce qui s'est passé et si nous l'avions oublié il suffirait de feuilleter les pages de nos annales politiques pour retrouver les tergiversations de mon honorable ami, sur la question du tarif et la politique fiscale du Canada.

En rappellerai-je quelques-unes? Puisqu'il n'a pas jugé à propos d'approfondir le sujet, dois-je lui venir en aide? Pendant combien d'années a-t-il parcouru ce désert aride, élevant des autels aux faux dieux, adorant les veaux d'or du libre échange continental, de l'union commerciale, de la réciprocité absolue, des droits différentiels contre la mère patrie pour laquelle il professe un si ardent loyalisme ce soir? Pendant combien d'années s'est-il incliné tour à tour devant chacune de ces idoles, pour les renverser le lendemain et se prosterner devant une autre avec plus de ferveur encore? Il n'est pas étonnant que mon honorable ami n'aime guère à s'étendre quelque peu longuement sur cette question du tarif. Il s'exposait à se revoir dans la ville

M. FOSTER.

de London (Ont.), quelques jours avec l'élection de 1896, alors que pour donner le pion à sir Charles Tupper il promettait sur sa parole de gentilhomme et de chef de parti, s'il était porté au pouvoir, d'envoyer immédiatement une délégation à Londres (Angl.) pour demander ce qu'il considèrerait comme très avantageux, savoir un système de préférence mutuelle entre le Canada et la Grande-Bretagne, dans le sens du projet lancé par M. Chamberlain. Se rappelle-t-il cet incident et se rappelle-t-il aussi qu'un jour il a osé se lever dans cette Chambre et déclarer à la face du pays que son gouvernement avait rempli toutes ses promesses. Se rappelle-t-il qu'au lieu de tenir sa parole de gentilhomme et de chef de parti, il est allé en Angleterre et qu'à la première occasion qu'il eut d'adresser la parole en public, il dit: Nous ne demandons aucun traitement de faveur en échange de ce que nous avons fait; nous allons faire quelque chose pour l'Angleterre, mais ce sera en pur don; la protection est une plaie, une malédiction, ne l'infligez pas à la population des Iles Britanniques. L'honorable premier ministre se rappelle-t-il ces paroles? S'il avait entrepris de traiter à fond la question du tarif, aurait-il raconté cet incident de sa carrière?

Il a rappelé ce soir qu'en 1891 le Gouvernement libéral-conservateur ne se montrait pas trop fier d'avoir recherché un traité de réciprocité à Washington. L'évocation de ce fait est malheureuse au point de vue où se place le très honorable premier ministre. Elle fait voir deux différences cardinales entre lui et le parti dont il est le chef, d'un côté, et les conservateurs-libéraux conduits par leurs chefs d'alors. Nous ne nous sommes pas rendus à Washington en 1891 pour y négocier un traité de réciprocité avant d'en avoir appelé au peuple pour lui dire la démarche que nous nous proposons de faire et pour obtenir de lui son approbation de cette attitude. Aujourd'hui le très honorable premier ministre se propose de conclure, s'il le peut, un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, convention pour la conclusion de laquelle il n'a pas sollicité de mandat et en vue de laquelle le pays ne lui a donné instruction aucune. Pis que cela pour l'honorable chef du Gouvernement: quand il a consulté le sentiment du pays aux élections de 1904—il en agit de même aux élections de 1908—il se présentait avec ces mots sur les lèvres: Je ne crois pas que le Canada désire la réciprocité avec les Etats-Unis d'Amérique. Il fut un temps où je désirais cette réciprocité et où j'aurais fait toutes concessions en vue de l'obtenir, mais aujourd'hui je ne pense pas que le Canada ait besoin de cette réciprocité. Pour ma part, j'ai tourné le dos à Washington pour m'adresser à l'Angleterre. Je demande à l'honorable premier ministre si, étant donné que ces ex-